



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°18-39

L'an deux mille dix-huit, à 10h
Le 15 novembre, à Consenvoye (55)

Date de convocation	18 octobre 2018
Nombre de délégués : <ul style="list-style-type: none">  Titulaires  Suppléants  Présents  Votes par procuration 	47 Titulaires 47 Suppléants 30 Présents 2 votes par procuration

Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Daniel COURTAUX
M. Philippe CLAUDE	M. Claude LALLEMENT
M. Bernard PIERQUIN	M. JP CHABOUSSON
M. Boris RAVIGNON	M. Jean PANCHER
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Michel COURTOISIER
M. Pascal GILLAUX	M. Patrick FLOQUET
M. JC JACQUEMART	M. André LIEBAUX
M. Jean-Marie BISSIEUX	M. Robert PASCOLO
M. Eddy LAURENT	M. Gilbert BOGARD
M. Robert DELOGE	Mme Noëlle DEVIE (Pv de M. Normand)
M. Daniel ROUVENACH	Mme Mireille RAVENEL
M. Thierry MERCIER	Mme Dominique HUMBERT
Mme Thérèse BERGER	M. Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLLOT	M. Jean-F DAMIEN
M. Régis RAOUL	M. Eric GILLARDIN (Pv de Mme Pitel)

Objet de la délibération :

Désignation des représentants à l'Association Nationale des Élus des

Bassins (ANEB)

Résultat du vote
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°18-39

Objet de la délibération :

Désignation des représentants à l'Association Nationale des Élus des Bassins (ANEB)

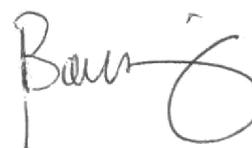
Par délibération du 10 juillet, le Comité Syndical de l'EPAMA a décidé pour 2018 :

- De renouveler l'adhésion à l'AFEPTB dans les mêmes conditions qu'en 2017
- D'adhérer à l'ANEB en tant que membre associé de la catégorie 1, EPTB.

Après avis du Bureau Syndical et après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne comme représentants à l'ANEB les mêmes représentants qu'à l'AFEPTB à savoir :

- Titulaires : MM Boris Ravignon et Edouard Jacque
- Suppléants : MM Michel Normand et Claude Wallendorff

le Président



Boris RAVIGNON

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 19/11/2018 à 17:38:30
Référence : 18c735a025a1585d47d69d1614e594a1ae6fbc7d